

Marie-Françoise Chanfrault-Duchet

*Université de Tours*

## Les refrains du récit de vie oral

Le point que je voudrais aborder ici concerne ce que j'appellerai les **refrains** du récit de vie oral, c'est-à-dire ces phrases, ces formules plus ou moins identiques qui reviennent régulièrement dans le récit et qui scandent la narration.

Ces refrains, généralement, n'apparaissent pas dans les récits publiés. On s'empresse, en effet, de les retrancher lors de la publication, parce qu'on les envisage comme de simples répétitions ou même – dans la mesure où les récits de vie sont bien souvent recueillis auprès de personnes âgées – comme du „radotage”.

Je voudrais montrer que loin d'être des manifestations parasitaires ou pathologiques, les refrains constituent un des traits génériques du récit de vie oral.

Avant d'aborder cette question, je reprendrai brièvement la définition qui nous servira de cadre de référence. Par récit de vie, j'entends un récit produit au moyen de l'approche biographique dans le champ des sciences humaines et sociales. C'est-à-dire un récit recueilli – le plus souvent au magnétophone – dans le cadre d'entretiens d'enquête.

Je rappellerai qu'il y a récit de vie, au sens étroit du terme, quand l'informateur, se posant comme sujet, tente de conférer un sens à son expérience vécue, en l'organisant dans une structure narrative propre.

Je retiendrai deux traits fondateurs: l'énonciation d'un moi social et la dimension narrative.

A la différence de l'autobiographie classique, le récit de vie porte ainsi sur le moi social, dimension induite par la situation d'enquête qui préside à sa production. Par ailleurs, il y a véritablement récit quand l'informateur accède au statut de narrateur, c'est-à-dire que l'interaction qui produit le récit s'émancipe du cadre langagier de l'interview sans pour autant l'oblitérer.

M'appuyant sur les données théoriques de la linguistique pragmatique, j'ai montré, dans mes travaux antérieurs, que le récit de vie est directement lié au dispositif spécifique d'énonciation qui gouverne l'échange et qui articule, dans un système interactionnel complexe, quatre cadres: le cadre institutionnel (la Recherche), celui de l'enquête, le cadre interpersonnel (et non pas intersubjectif, comme on a tendance à croire de manière erronée), le cadre narratif et enfin, ce que j'appelle le cadre textuel, qui constitue le récit en système de sens clos et qui renvoie à la fictionnalisation du vécu<sup>1</sup>.

Mon analyse s'appuie sur les cinq récits que j'ai moi-même recueillis et sur un corpus témoin constitué par des récits qui m'ont été transmis par des collègues<sup>2</sup>.

Ma recherche porte à la fois sur les enregistrements (il s'agit alors d'un travail spécifique d'écoute) et sur les transcriptions (à ce niveau, il ne s'agit pas d'analyse de contenu mais bien d'abord d'analyse textuelle).

L'étude en parallèle de plusieurs récits permet ici, pour les refrains, de dépasser ce qui relève des tics de langage, de l'idiolecte – au sens large – des sujets, pour viser les traits d'ordre générique propres au récit de vie.

Dans cette perspective, j'envisagerai d'abord les manifestations de surface des refrains, ensuite leurs caractères généraux, enfin leurs fonctions.

## Les manifestations de surface des refrains

Les refrains sont repérables, lors de l'analyse des transcriptions, à leur caractère répétitif, à la régularité de leurs récurrences. Mais ils n'apparaissent qu'après le découpage du récit en séquences thématiques, lors du travail de confrontation effectué sur ces séquences.

En revanche, à l'écoute des enregistrements, les refrains s'imposent d'emblée à l'attention par un certain nombre de traits relevant de l'oralité, de la vocalité de la narration.

Isolés par des pauses plus ou moins longues du microcontexte dans lequel ils s'insèrent, les refrains fonctionnent comme des incises et se démarquent de la narration.

Toujours accentués, les refrains sont énoncés soit plus fort que le reste de la narration (prenant ainsi un tour déclaratif et solennel) soit plus bas (murmurés alors sur le ton de la confidence, du secret). Portés par un rythme plus lent (ou au contraire plus rapide) que le reste du discours, ils s'inscrivent le plus souvent dans une intonation montante et pourraient être transcrits sous forme de phrases exclamatives.

On notera par ailleurs que les refrains sont eux-mêmes lieu de répétition: un terme peut être ainsi repris deux fois voire trois fois dans la même occurrence et le refrain tout entier peut être redoublé.

Enfin, comme des thèmes musicaux, les refrains font l'objet de variations.

Pour rendre compte du phénomène, je reprendrai quelques exemples tirés de mon corpus.

Louise: C'était terrible!

*variante:* C'était terrible, voyez-vous, ter-rible!

Marcelle: Moi, ça ne me convenait pas!

*variante:* Cette affaire là, ça ne m'allait pas!

Marie: Ben, c'était obligé!

*variante:* c'était obligé, que veux-tu!

Germaine: Moi, je ne voulais pas, mais qu'est-ce que je pouvais faire?

*variante:* Moi, j'aurais bien aimé, mais...

**Théoduline:** C'était naturel, comprenez-vous!

*variante:* on ne se posait pas de question, c'était naturel!

**Alice:** C'est-à-dire que moi, c'était bien particulier.

*variante:* C'est-à-dire que moi, c'était différent.

## **Caractères généraux**

Une première approche des refrains permet de montrer qu'ils sont centrés sur le narrataire – et donc sur l'enquêteur –, dimension que soulignent d'une part l'emploi de formules du type „vous comprenez”, „voyez-vous”, „que voulez-vous”, qui inscrivent le narrataire dans l'énoncé en même temps qu'elles l'interpellent, et d'autre part les manifestations vocales (accentuation, rythme, intonation etc.), qui visent à attirer l'attention de l'allocutaire sur la spécificité de l'énoncé.

On peut donc, à ce niveau, considérer que le fonctionnement des refrains est lié au caractère dialogique de la situation de parole qui préside à l'énonciation des récits.

Par ailleurs, l'analyse permet de montrer que les refrains ne relèvent pas directement du narratif, mais bien d'abord du commentaire qui accompagne, qui double le récit. Ce trait permet de rendre compte du fait qu'ils apparaissent, en dominante, dans la phase dite d'évaluation située avant la chute dans ces unités narratives que constituent les microrécits et les séquences thématiques<sup>3</sup>, ou, quand ces dernières sont longues, dans des pauses qui suspendent le récit pour en rappeler la dimension argumentative.

Il convient enfin de souligner que la combinaison de ces deux traits – inscription du narrataire dans le récit et insertion de commentaires – se manifeste dans le fait que les refrains constituent des réponses à des interventions explicitement formulées par l'enquêteur:

**MFC:** Alors, vous avez quitté l'école avant le certificat?

**Marie:** Ben, c'était obligé!

**MFC:** Les femmes, à cette époque-là?

**Alice:** Oui, mais moi, c'était bien particulier,

ou intégrées mentalement par l'informateur-narrateur, de telle sorte qu'elles surdéterminent le récit:

Germaine: Moi, j'aurais bien voulu, mais...

Ces premiers éléments permettent d'avancer que les refrains correspondent à l'affleurement, dans l'interaction narrative, du cadre de l'enquête, qui impose le commentaire, l'évaluation, dans la mesure où il confère à l'informateur un savoir sur la question se trouvant au coeur de l'enquête, savoir qui représente en même temps un pouvoir d'analyse. Les refrains se situent donc ainsi à la jonction entre l'enquête et le récit.

On peut, à partir de là, considérer les refrains comme des **marqueurs spécifiques** et tenter de dégager la ou plus précisément les fonctions qu'ils assument dans le récit.

### **Les fonctions des refrains**

Les refrains constituent dans le récit des indices plurifonctionnels: ils assument simultanément quatre grandes fonctions: pragmatique, structurante, métatextuelle et chorale.

#### **– fonction pragmatique**

C'est par le biais des refrains que le narrateur rappelle régulièrement à l'enquêteur qu'il ratifie le contrat de parole instauré dans le prologue<sup>4</sup>, dimension qui permet d'expliquer l'apparition très rapide d'un refrain au début de chaque entretien.

En effet, les refrains – qui articulent narration et commentaire – permettent au narrateur de signifier au narrataire 1) qu'il le reconnaît comme mandaté par le public auquel est destinée l'enquête, 2) qu'il a intégré les données du système interactionnel qui gouverne l'acte, et que donc 3) son récit représente la réponse narrative à la demande inaugurale du chercheur: „Racontez-moi votre vie, cela me permettra d'éclairer la problématique sur laquelle je travaille”.

#### **– fonction structurante et générique**

Dans la mesure où ils maintiennent le récit dans le cadre strict d'un moi social, évitant ainsi le glissement vers l'autobiographie de

type classique, centrée sur un moi intime, les refrains assument également une fonction structurante à caractère générique.

En effet, ils viennent encadrer, dans du commentaire, le narratif des microrécits (qui mettent en scène le sujet dans des anecdotes) et des séquences thématiques (qui présentent en dominante le vécu sous l'angle des pratiques collectives ou communautaires et dans lesquelles le sujet est à la fois acteur et témoin).

Cette prise en charge évaluative se manifeste par le biais de deux types de refrains, qui fonctionnent en alternance et en parallèle.

Le premier type désigne la singularité du moi dans la référence sociale à un parcours standard (tel qu'il peut être construit par le sujet sur la base de son expérience sociale, et par le chercheur, dans la préenquête, sur la base des données historiques et sociologiques).

Ce premier type de refrain, dont la formule matricielle est la suivante: „moi, c'était bien particulier, voyez-vous”, renvoie aux paramètres individuels, aux événements singuliers qui ont infléchi le cours du vécu.

Dans mon corpus, c'est par exemple,

- pour Marie, la pauvreté et l'exode rural,
- pour Alice, la prise en charge du frère, mutilé de guerre,
- pour Germaine, le status d'„enfant de fille”, c'est-à-dire le fait d'être née de père inconnu.

Le premier type de refrain tient ainsi à distance l'effet d'échantillon lié à l'enquête, pour réaffirmer la singularité du sujet.

Quant au second type de refrain, il possède un fonctionnement plus complexe, dans la mesure où il tend à gommer en surface les marques subjectives. Correspondant à ce que j'ai appelé, dans un travail précédent<sup>5</sup>, les „formules clefs”, ce second type désigne un rapport au monde posé comme fondateur de l'identité et correspondant à une prise de position par rapport aux systèmes axiologiques édictés par la communauté restreinte, ou, plus largement, la société.

Énoncé dans des formules stéréotypées, ce rapport au monde renvoie à des modèles précis: celui de l'harmonie (refrain: „c'était naturel, c'était normal”), de l'ambiguïté (refrain: „il fallait bien”) ou du conflit (refrain:

„C'était obligé", fonctionnant en parallèle avec un „moi, cela ne me convenait pas").

Par l'utilisation conjointe de ces deux types de refrain, l'informateur-narrateur se conforme à la double demande du chercheur: celle de l'enquête et celle d'un récit autobiographique.

#### – fonction métatextuelle

Les refrains assument également une fonction métatextuelle. Cette dernière est liée à la fonction structurante qui vient d'être évoquée et à la dimension évaluative des formules employées.

En effet, la récurrence des refrains, qui commentent à partir d'un point de vue stable (inscrit dans la singularité et le rapport au monde) des événements, des anecdotes, des faits et des gestes différents relevant de périodes successives du vécu, cette récurrence désigne pour le récit des axes de cohérence qui réfèrent à la permanence identitaire du moi et assoient, par là-même, la crédibilité du sujet.

A ce titre, les refrains constituent des éléments clefs permettant à l'enquêteur-narrateur d'ébaucher, dans le cadre même de l'interaction, une grille d'analyse pour le récit qui s'élabore.

Ainsi, la récurrence des refrains, qui reprend régulièrement le contrat de parole, livre en même temps, au fil de la narration, le contrat spécifique de lecture et les axes de sens du récit produit.

#### – fonction chorale

Les refrains assument enfin une fonction chorale. Cette dernière est liée à l'oralité fondatrice du genre.

Produit dans la référence à un modèle qui relève de la littérature orale et que le magnétophone vient ici actualiser dans sa modernité, le récit de vie développe les traits de l'„oraliture"<sup>6</sup>.

La récurrence des formules vient en effet reproduire les refrains, repris en chœur par l'assistance et qui apparaissent dans tout texte marqué au sceau de l'oralité<sup>7</sup>. C'est la raison pour laquelle, on l'aura compris, j'ai retenu le terme „refrain" pour ces formules.

On pourra ici nous objecter que l'interaction met en jeu deux personnes seulement. Je me permettrai de renvoyer à mes travaux antérieurs, dans lesquels j'ai montré, à partir des données de la linguistique pragmatique, que le dispositif d'énonciation était en fait, par le biais du magnétophone et du status d'enquêteur du chercheur, un dispositif collectif d'énonciation dans lequel le récit produit a pour destinataire, par-delà l'enquêteur qui écoute et interroge, le public plus large qui le mandate.

Le récit de vie étant produit en situation dialogique, les refrains, dans la mesure même où ils sont centrés sur le narrataire et où ils relèvent du commentaire, constituent, dans l'interaction, le lieu privilégié de la construction narrative.

En effet, si j'ai étudié – dans un article récent<sup>8</sup> – la choralité (au sens de coénonciation) du récit de vie, je préciserai qu'il ne s'agit pas ici d'une coénonciation actualisée, mais bien plutôt d'une **coconstruction**: c'est le narrateur qui conserve la maîtrise du récit qui s'élabore, mais, dans l'implicite de l'interaction, le narrataire (qui, à ce niveau, assume aussi son rôle de chercheur) participe à la construction narrative, comme en témoigne l'orientation de ses interventions, de ses relances.

On peut donc considérer que les refrains constituent les points nodaux correspondant à l'élaboration progressive et dialogique du sens conféré au vécu.

Pour conclure, je soulignerai que l'étude du récit de vie ne saurait faire l'économie des données théoriques de la linguistique pragmatique.

Cette démarche permet en effet de mettre en lumière le fonctionnement du récit de vie, tel qu'il est gouverné, dans son oralité fondatrice, par les contraintes langagières induites par le dispositif spécifique d'énonciation qui préside à sa production.

Elle permet également, dans la perspective de l'élaboration d'une grille générale d'analyse, de redonner toute leur valeur à des éléments qui, comme les refrains, ne sont pas de simples manifestations de surface, mais participent du processus de structuration des récits.

S'il convient donc, comme je l'ai montré ailleurs<sup>9</sup>, de mettre en oeuvre, dans l'analyse, une approche textuelle prenant en compte



l'organisation narrative, il importe également d'exploiter les refrains qui livrent les axes de cohérence qui viennent donner sens au vécu.

## Notes

<sup>1</sup> Sur tous ces points, voir mon article *Le système interactionnel du récit de vie oral*, dans revue „Sociétés”, n°18, *Histoires de vie, récits de vie*, mai 1988, p. 26–31.

<sup>2</sup> En particulier par M. Burgos, qu'elle soit ici remerciée.

<sup>3</sup> Voir mon article *Oralité, choralité du récit de vie*, dans „Parole ai margini”, M.G. Margarito, Publications du département de Linguistique de l'université de Turin/Tirrenia stampatori, Turin, 1991, p. 129–156.

<sup>4</sup> Voir mon article *Préambule et contrats*, dans „Histoires de vie,” G. Pineau et G. Jobert, éd., Paris, L'Harmattan, 1989, t.2, p. 117–132.

<sup>5</sup> *Narrative structures, social models and symbolic representations in the life story*, article publié dans „Women's words”, S. Gluck and D. Patai éd., New York, Routledge, 1991, p. 77–92.

<sup>6</sup> Terme emprunté aux recherches sur la littérature orale.

<sup>7</sup> Cf. P. Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, 1983.

<sup>8</sup> Voir supra note 3.

<sup>9</sup> M.F. Chanfrault, *Mythes et structures narratives dans le récit de vie oral*, communication au VI<sup>e</sup> colloque international d'histoire orale, Oxford, sept. 1987, parue sous le titre *Mytos y estructuras narrativas en la historia de vida*, *Historia y fuente oral*, Barcelone, 1990, vol.IV, p. 11–21.